

peuple canadien, des entrepreneurs ou de qui que ce soit au Canada.

Maintenant, tel qu'il est aujourd'hui connu de la Chambre, je puis dire, peu importe que je sois en cela d'accord ou non avec un membre quelconque du parti conservateur, que je suis hostile à ce contrat. Je le repousse pour plusieurs raisons. L'une d'elles c'est qu'en accordant l'exécution de ces travaux, on a violé tous les principes qui nous ont été inculqués pendant les dix-huit dernières années par le parti libéral, qui n'a pas cessé d'affirmer que la concession de ces travaux devrait être faite au moyen de la publicité et accordée au plus bas soumissionnaire. Voilà le principe primordial que l'or a posé; et je dis que, lorsque au début même de leur administration des affaires du pays, ces messieurs violent ce principe, il n'est que juste que nous les condamnions.

Ils prétendent qu'il était nécessaire d'en agir ainsi, qu'il fallait se hâter, que pour épargner du temps ils étaient forcés d'adopter cette ligne de conduite.

Eh bien, à qui la faute, qui est responsable de la situation dans laquelle se trouvent aujourd'hui le Gouvernement et le pays en ce qui concerne cette entreprise? Si, au lieu de promener l'année dernière leur étonnement en Angleterre et sur le continent, si au lieu de se préoccuper de leurs titres jubilaires, de leurs décorations et de leurs efforts onctueux auprès du pontif de Rome et de toutes ces autres affaires auxquelles ils ont consacré leur temps, ils s'étaient appliqués alors comme ils le font aujourd'hui à chercher à connaître quels sont les besoins de la population de cette partie là du pays, ils auraient été en position de se présenter devant le Parlement en lui apportant non pas une mesure non mûrie et à peine dégrossie, comme celle qui est soumise, mais un projet qui aurait fourni certains renseignements au sujet de la question que les ministres avaient devant eux.

Maintenant, ils nous apportent ce contrat, et le ministre qui le dépose n'a aucune information à donner à la Chambre ou au peuple de ce pays lorsque des questions lui sont posées; il n'y a pas de prévision quant aux dépenses que cela entraînera, aucun rapport d'ingénieur, rien qui soit de nature à mettre le Gouvernement en état de donner les renseignements qui seraient certainement sollicités par les membres qui seraient présents au dépôt de cette mesure.

Les ministres n'ont absolument aucun renseignement, pas même le plus élémentaire qui serait demandé par un individu sur le point d'examiner la transaction commerciale la plus ordinaire.

Je combats cette mesure pour d'autres motifs encore à raison de la clause créant un monopole. Certaines personnes pensent que cela est admissible. Je crois que la clause du monopole devrait faire passer condamnation sur tout l'ensemble de la transaction.

Mais plus que cela, je repousse cet arrangement à raison de la subvention en terre extraordinaire et exagérée qui a été accordée à M. Mackenzie et à M. Mann. On a avec arrogance suggéré l'idée de comparer ce chemin avec celui du Pacifique canadien, qui couvre quatre mille milles de voies ferrées, entreprise qui est non seulement une nécessité commerciale, mais aussi une nécessité politique et militaire, et qui a réuni les diverses parties du Canada et en a fait le grand pays que l'on connaît. Ces messieurs comparent ce chemin de fer avec ce misérable petit tramway long de 150 milles, et parce que des subventions considérables furent données au premier, celui-ci devrait être, disent-ils, l'objet de faveurs semblables tout en fermant les yeux sur la nature de cette entreprise.

Maintenant qu'un tel marché ait pu être fait, me semble une chose des plus extraordinaires. Je suis convaincu qu'il n'y a pas un entrepreneur dans le monde entier qui se serait adressé au Gouvernement et lui aurait fait une demande comportant des conditions comme celles contenues dans le contrat. Elles doivent avoir été proposées par le Gouvernement lui-même, qui a offert ces concessions énormes et donné à messieurs Mackenzie et Mann un pareil contrat avec des avantages tels que personne ne se serait imaginé d'en demander de semblables, chose qui n'a jamais été faite auparavant, dans aucun pays excepté dans le cas du creusement du canal de Panama et autres entreprises renfermant des dispositions d'une nature aussi monstrueusement onéreuse. Le Gouvernement a donné à Mackenzie et Mann des avantages tellement exceptionnels qu'il me semble que ces derniers ne les auraient jamais demandés d'eux-mêmes, étant si différents de ce que les ministres accordent aux autres colons qui vont s'établir dans ce pays. D'ordinaire, en concédant des terres